

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	RICCI laura
Adresse email	l.ricci@soleam.net

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	SOCIETE LOCALE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE L'AIRE METROPOLITAINE (AIX-MARSEILLE-PROVENCE)
Siren	524460888
Code NAF	42.99Z - Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
Adresse	IMMEUBLE LE NOILLY 146 RUE PARADIS 13006 MARSEILLE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	52

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	5.1
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus	34

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	5.7
Résultat final en nombre équivalent de salariés	1.3
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	15
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	0
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	5
Sexe des salariés sur-représentés	Égalité
Nombre de points obtenus	10

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	79
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	79

Publication des résultats obtenus

Date de publication	27/02/2026
Site Internet de publication	
https://www.soleam.net/	

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

disposer d'une analyse complète des écarts par CSP /H/F pour isoler la part "résiduelle" avec comme Indicateur un diagnostic consolidé + liste d'écarts "à corriger" validée en interne;
viser une progression de l'indicateur de 34/40 à 38/40 (ou +2 à +4 points) au prochain calcul

Objectif Indicateur retour de congé maternité

appliquer systématiquement un rattrapage à la reprise (alignement sur les augmentations générales/individuelles de la période).

Indicateur : 100% des retours traités + contrôle RH

Date de publication des objectifs

27/02/2026